



Manteau et chapeau vison
Blackglama réversible, femme,
grandeur medium, 950\$
514-388-8156



www.stele-medias.com
 Votre Journal de Mont-Royal depuis 1998
 An independant weekly serving your Town



9 FÉVRIER 2022

HEBDOMADAIRE

ÉDITION 25.05



MOUNT ROYAL MP HOUSEFATHER CALLS FOR INQUIRY INTO ‘FREEDOM CONVOY 2022’

MARTIN C. BARRY

In a speech to the House of Commons late last Monday during an emergency debate on Freedom Convoy 2022 which has been in the nation’s capital nearly two weeks, Mount Royal Liberal MP Anthony Housefather called on Parliament to study whether a new federal mandate should be established for policing downtown Ottawa – since that power “currently does not exist.”

“We need to have a Parliamentary Committee study exactly what happened with this convoy,” Housefather said during the debate which was convened at the request of NDP leader Jagmeet Singh.

“How did a convoy end up being allowed to park trucks across from Parliament Hill? What security changes are needed? What legislative changes are needed to ensure that local police forces can request federal assistance more easily? ... We need to understand how this convoy was financed and whether or not there are countries seeking to cause trouble in Canada by financing illegality.

“It is one thing to receive donations from the United States, but if US donations can come in this case it would be equally easy for our adversaries like Russia and China to do so. What legislative changes, if any, are needed to better protect our democracy?”

Housefather said “the organizers of the convoy have made clear what their goal is. Their goal is the removal of the duly elected government. Their goal is the abolition of all mandates and restrictions, whether scientifically validated or not. The convoy is replete with organizers who have white nationalist and bigoted social media histories.”

While saying “demonstrations are important expressions where citizens make their views known,” and that “they typically involve local residents receiving a municipal permit, making their case and then leaving after a reasonable



A bird’s eye view last week of Freedom Convoy 2022, looking west along Wellington St. in downtown Ottawa, a block or so from Canada’s parliament buildings.

period of time,” Housefather added, “This is not what occurred with respect to this protest.

“... Let me say loudly and clearly that flying Confederate flags is not part of a normal peaceful protest. Waving swastikas and wearing yellow stars and having the nerve to compare your situation to Jews who were murdered in the Holocaust is not part of a normal peaceful protest.

“My colleague from Hull Aylmer spoke beautifully about what it meant to him as a black Canadian to see people waving the Confederate flag. Let me just say that as a Jewish Canadian, seeing my fellow Canadians waving flags with Nazi symbols and wearing and selling the Stars of David that Jews were forced to wear to separate them from the rest

of society made me more sad and angry than I have ever been as a Parliamentarian.

“I have heard from constituents of mine who are Holocaust survivors and the pain and anguish that this has caused them cannot even be described in words. What kind of people would do this?

“So, what do we need to happen? People are frustrated and want action. I want to thank the men and women of the Ottawa Police and the Parliamentary Protective Services as well as the OPP and RCMP and other forces who have done their best. But even though this is under the jurisdiction of the City of Ottawa nobody wants to hear about jurisdiction.

“We have a huge problem. Citizens lives

are being disrupted. They do not want to hear excuses from other levels of government that it is not their jurisdiction. They want all governments to work together to have this convoy leave Ottawa. They want a safe and respectful end to this siege.”

Résumé

Lors d'un discours dans la Chambre des Communes lundi dernier durant un débat d'urgence sur la présence du Convoi de la liberté à Ottawa, le député libéral de Mont-Royal Anthony Housefather recommandait que les élus étudient la possibilité que le gouvernement fédéral établisse un nouveau service policier pour assurer la sauf garde de centre-ville d'Ottawa où se trouve la colline du Parlement.



NOUVEAU

LE CRESCENT

Un condo qui dégage une belle énergie positive par sa grande luminosité intérieure grâce à sa magnifique fenestration.

Unité de 2 chambres à coucher de près de 1,900pc aux espaces de réception très spacieux à aires ouvertes. Tout pour plaire dans cet immeuble de prestige situé au coeur de Mont-Royal, où toutes vos emplettes se font à pied.

À 2 pas du parc Connaught et ses terrains de tennis et de la future station du REM. Secteur agréable pour de belles balades en toute quiétude.

\$1,279,000

Anne & Liane REDDING

PROFESSIONNELLES EN IMMOBILIER

ANNE REDDING, Courtier immobilier
514.573.2663
redding.anne@gmail.com

LIANE REDDING, Courtier immobilier
514.737.8963
liane.redding@sympatico.ca



ROYAL LEPAGE TENDANCE
 Agence immobilière
 263 Boul. Graham, Mont-Royal (QC), H3P 2C7

Complicité en toute simplicité!

INFO
FLASH

LES SAMEDIS SUR LA GLACE

Vous êtes invités à profiter des activités extérieures, organisées par la Ville : mascotte sur patins, DJ, musique, chocolat chaud, feu de camp et guimauves !

- Le samedi, 12 février de 13 h à 16 h au parc Danyluk
- Le samedi, 19 février de 13 h à 16 h au parc Connaught
- Le samedi, 26 février de 13 h à 16 h au parc Mohawk

Pour plus d'information : 514 734-2928

SATURDAYS ON THE ICE

You are invited to enjoy outdoor activities organized by the Town: mascot on skates, DJ, music, hot chocolate, campfire and marshmallows!

- Saturday, February 12 from 13:00 to 16:00 - Danyluk Park
- Saturday, February 19, 13:00 to 16:00 - Connaught Park
- Saturday, February 26 from 13:00 to 16:00 - Mohawk Park

For more information: 514 734-2928

COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX

Nouveauté en 2022 ! Il n'est plus nécessaire de placer une demande de collecte pour les déchets volumineux. Une collecte s'effectue les mercredis, aux deux semaines, tout au long de l'année. Voir en ligne le calendrier des dates de collectes à l'adresse : www.ville.mont-royal.qc.ca

BULKY ITEM COLLECTION

New in 2022! There is no more need to place a pick-up request for bulky items. Collection takes place, on Wednesdays, every two weeks throughout the year. See the online calendar for collection schedule: www.town.mount-royal.qc.ca

SERVICES MUNICIPAUX ADAPTÉS EN RAISON DE LA SITUATION ENTOURANT LA COVID-19

Hôtel de ville et comptoir de la Division de l'urbanisme: le service aux résidents sera offert sur rendez-vous seulement.

- Rendez-vous comptoir hôtel de ville (90, Roosevelt): 514-734-2900 (Le service de Commissaire à l'assermentation incluant les "copies conformes" n'est présentement pas offert)
- Rendez-vous comptoir - permis et inspection (20, Roosevelt): 514-734-3042

Bibliothèque R-J.-P.-Dawson : heures d'ouvertures réduites. Prêts et retours seulement. Aucune lecture ou travail sur place.

Patinoires extérieures : Heures d'ouverture régulières. Consultez les conditions de glace sur la page web Patinoires et aréna.

Piscine Pierre-Laporte et aréna : ouverts avec des capacités réduites et des mesures sanitaires accrues

Activités de loisirs de l'hiver 2022 : annulation de plusieurs cours prévus. Cependant, un bon nombre d'activités seront disponibles en ligne sur la plateforme Zoom. Voir en ligne la liste des cours maintenus.

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI À LA VILLE

Plusieurs nouvelles offres d'emploi sont disponibles à la Ville avec une rémunération concurrentielle et d'excellents avantages sociaux. Consultez en ligne la liste des emplois offerts et toutes les informations pour postuler.

www.ville.mont-royal.qc.ca/fr/ville/emplois

JOB OPPORTUNITIES AT THE TOWN

Several new job opportunities are available at the Town with competitive remuneration and excellent benefits. View online the list of available jobs and all relevant information to apply.

www.ville.mont-royal.qc.ca/en/town/jobs

STATIONNEMENT ADJACENT À L'HÔTEL DE VILLE

Le stationnement extérieur adjacent à l'hôtel de ville est maintenant accessible, il est important de respecter la signalisation en vigueur afin d'éviter le désagrément d'une contravention ou de voir votre véhicule remorqué.

Ces périodes ont été établies afin de faciliter l'entretien et le déneigement du stationnement.

MAXIMUM DE 24 HEURES

Pour les espaces prévues pour le public, il est interdit de laisser son véhicule dans le stationnement adjacent de l'hôtel de ville pour plus de 24 heures consécutives. Nous recommandons de déplacer votre véhicule hors du terrain de stationnement pour au moins 12 heures entre deux périodes de stationnement. Renseignements : 514-734-4666 (Sécurité publique)

TOWN HALL PARKING LOT

The outdoor parking lot adjacent to the Town Hall is now open, it is important to respect the existing signage in order to avoid the inconvenience of being ticketed or having your vehicle towed.

These restrictions are necessary to facilitate maintenance and snow removal.

MAXIMUM OF 24 HOURS

For spaces reserved for the public, it is forbidden to leave your vehicle in the parking lot adjacent to Town Hall for more than 24 consecutive hours. We recommend that you move your vehicle out of the parking lot for at least 12 hours between parking periods. Information: 514-734-4666 (Public Security)

RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)

NUMÉROS ET ADRESSES À CONNAÎTRE

- Site web : rem.info
- Facebook et Twitter : REMgrandmtl
- Téléphone : 1 833 rem-info (1 833 736-4636)
- Courriel : info@rem.info

RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)

USEFUL NUMBERS AND ADDRESSES

- Website: rem.info
- Facebook & Twitter: REMgrandmtl
- Phone: 1 833 rem-info (1 833 736-4636)
- Email: info@rem.info

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
514-734-2900

Urgence 9.1.1
Bibliothèque 514 734-2967
Loisirs 514 734-2928
Sécurité publique 514 734-4666

Heures d'ouverture régulières
Lun-Ven 8h30 à 16h30

Hôtel de ville - 90, avenue Roosevelt H3R 1Z5

GENERAL INFORMATION
514-734-2900

Emergency 9.1.1
Library 514 734-2967
Recreation 514 734-2928
Public Security 514 734-4666

Regular office hours
Mon-Fri 8:30 to 16:30

Town Hall - 90 Roosevelt avenue H3R 1Z5

www.ville.mont-royal.qc.ca • www.town.mount-royal.qc.ca

VOTRE COMPTE DE TAXES 2022 EN
LIGNE / YOUR 2022 TAX BILL ONLINE

Votre compte de taxes vous a été transmis par la poste le 28 janvier dernier. Un premier versement est dû le 28 février 2022 et un second, le 30 mai 2022.

Your tax bill was mailed to you on January 28th. A first payment is due on February 28th 2022 and a second on May 30th 2022.

SAVIEZ-VOUS QUE? / DID YOU KNOW THAT?

Vous pouvez consulter votre compte de taxes en ligne en tout temps grâce à votre compte personnalisé ACCÈS-CITÉ qui vous permet de vous inscrire aux activités de loisirs.

You can consult your tax bill online on your personalized ACCÈS-CITÉ account, which allows you to register for recreational activities.

*Une fois dans ACCÈS-CITÉ, vous pouvez également choisir l'option qui vous permettra de recevoir vos futurs comptes de taxes par voie électronique seulement.

**Once on ACCÈS-CITÉ, you may also choose the option that will allow you to receive your future tax bills electronically only.*

COMMENT FAIRE? / HOW TO PROCEED?

- Si vous n'avez pas de compte pour vous inscrire aux activités de loisirs ACCÈS-CITÉ, créez-en un à l'adresse suivante: mon.accescite.net/66072/fr-ca

If you don't already have an account to register online for recreation activities ACCÈS-CITÉ, create one at mon.accescite.net/66072/en-ca

- Une fois connecté à votre compte, dans l'onglet Comptes de taxes, ajoutez votre propriété à l'aide des renseignements figurant sur votre compte de taxes papier de l'an dernier.
Once you are signed in, under the Tax Account tab, add your property using the information found on your last paper tax bill.

* Si vous désirez vous prévaloir de cette option, cochez la case pour recevoir votre compte par voie électronique.

** If you wish to take advantage of this option, check the box to receive your tax bill electronically.*

Important : Si vous cochez cette case, vous ne recevrez plus votre compte de taxes par la poste.

Important : If you check this box, you will no longer receive your tax bill by postal mail.

RENSEIGNEMENTS / INFORMATION
514 734-3021 / 514 734-3026

VILLE.MONT-ROYAL.QC.CA
TOWN.MOUNT-ROYAL.QC.CA

THE MRMA IS HERE TO STAY

Caroline Lemieux in her article in the February 2, 2022 edition of The Post purports to have been inspired by Martin Barry's article in the January 26, 2022 edition, which included what she refers to as an "aggressive statement" from the Mount Royal Municipal Association (MRMA). She suggests that the MRMA "should probably go" since the "world has changed" and it's time to "come out of the darkness." She supports her hypothesis with a plethora of misleading characterizations of the role and authority of the MRMA and some of the initiatives it has undertaken.

The thrust of the so called "aggressive statement" was simply to urge the Mayor and Council to inform the citizens of precisely what they have in mind by a new sports centre and of their intentions. The MRMA wants find out, as do the majority of our citizens.

Contrary to what Caroline Lemieux alleges the MRMA did not lobby anyone. What we did do was to promote a "dalle parc" between the Cornwall and Graham Bridges which would join the eastern and western parts of the Town. The reconstruction of the Cornwall Bridge afforded a unique opportunity to proceed with this worthy project, mostly paid for by the CDPQ. It will enable residents to travel on foot from one part of the Town to the other, not to mention additional green space to enjoy which will be of benefit to Town residents for decades to come. As for the Jasper/Lazard crossing, the MRMA was not involved with the decision to remove it and it could not have remained with the new rail system and trains passing as often as every three minutes.

For the Town not to have a first class sports and community centre is unfortunate, a state of affairs which the former council was attempting to address. To unfairly chastise our former administration which served our Town so admirably for almost ten years does us all a disservice. Yes, such a facility, which the majority of our citizens believe we should have (referendum), does require initiative and we would like to know where the project stands.

The suggestion that the MRMA should have supported costly and futile legal action against the CDPQ to prevent the REM from passing through Town territory is preposterous. The Town lies precisely in the centre of the Island of Montreal and at the entrance of the underground tunnel leading to the downtown core. Once the decision to build the REM was taken it was inevitable that it would pass through the Town and there was nothing that the Council or MRMA could do to stop it.

So this is the MRMA's message to Caroline Lemieux. Get your facts straight. The MRMA is not going away. It will continue to advocate for the citizens of the Town and its focus will always be on policies and decisions, whenever possible, not the individuals, institutions or organizations which adopt them.

ASSOCIATION MUNICIPALE DE MONT-ROYAL EST LÀ POUR RESTER

Caroline Lemieux dans son article paru le 2 février 2022 dans La Poste faisant suite à l'article de Martin Barry dans l'édition du 26 janvier 2022, prétend comprendre ce qu'elle réfère à une 'déclaration agressive' de la part de l'Association municipale de Mont-Royal (AMMR) et suggère

quelle 'devrait probablement disparaître' puisque le 'monde a changé' et qu'il est temps de 'sortir de l'obscurité.' Ouf!

Elle étaye son hypothèse par une pléthore de caractérisations trompeuses du rôle de l'Association dans notre communauté et certaines des initiatives qu'elle a entreprises. Était-elle active au sein de notre communauté ? Au nom de qui parle-t-elle ?

Par ailleurs, l'idée maîtresse de la soi-disant 'déclaration agressive' était uniquement de préconiser le maire et le conseil à informer les citoyens de ce qu'ils envisagent pour le nouveau centre sportif et communautaire.

D'autre part et contrairement à ce qu'allègue Mme. Lemieux, AMMR a été un moteur pour favoriser la construction d'une dalle parc, sans pression sur personne, entre les ponts Cornwall et Graham qui rejoindrait les parties est et ouest de la ville. Pour les anciens résidents, ce projet date depuis des décennies. La reconstruction du pont de Cornwall a permis à la Ville cette unique occasion d'aller de l'avant avec cette belle audace idée, majoritairement financé par la CDPQ.

Cette dalle parc favorise les citoyens de se déplacer à pied ou en bicyclette d'une section à l'autre de la Ville ainsi que des espaces verts supplémentaires dans notre Cité jardin. AMMR n'a jamais parlé d'éliminer le passage Jasper/Lazard qui, bien que pratique pour certains, était problématique car il traversait les voies ferrées à pied et, plus récemment, monter plusieurs escaliers indûment. La dalle/parc profitera aux résidents de la ville pour des décennies à venir et sa réalisation est en grande partie grâce aux efforts de l'AMMR. Un mur végétal le long des lignes, est en étude par la direction de la Ville.

Diverses municipalités voisines de l'île possèdent des centres sportifs et communautaires. VMR n'en a pas une telle construction est regrettable, une situation que l'ancien conseil tentait de la corriger. Pour que Mme. Lemieux châtie injustement l'ancien maire et conseil, qui ont servi notre ville pendant des années de la manière dont elle nous a décrit est une mauvaise assumption de sa part. De plus, sans être d'un côté ou de l'autre, ces prétentions sont pour le moins fallacieuses. Oui, à une telle installation que la majorité de nos citoyens croient que nous devrions l'avoir, exige une démarche ardue et nous aimerions savoir où en est le projet.

La suggestion selon laquelle AMMR aurait dû appuyer une action en justice contre la CDPQ pour empêcher le REM de traverser la Ville est absurde. Le territoire de la Ville se situe précisément au centre de l'île de Montréal et à l'entrée du tunnel souterrain menant au centre-ville. Une fois la décision prise par le gouvernement du Québec de construire le REM, était inévitable qu'il passe par la Ville. Quiconque tente d'arrêter le REM devient frivole, alors qu'une action en justice aurait été coûteuse et futile et de suggérer que l'AMMR aurait dû suivre une telle voie est ridicule.

En conclusion, nous exhortons Caroline Lemieux de se renseigner sur les faits, AMMR continuera à défendre les citoyens de la Ville et suivra les politiques et prises de décisions, dans la mesure du possible, et non pas les individus, les institutions ou les organisations qui les adoptent.

Association Municipale de Mont-Royal / MRMA



T.M.R. LE MANOIR
25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Large, modern,
Pool and heat.

V.M.R. LE MANOIR
25 Glengarry
Appartements 3,5 & 4,5
Larges, modernes,
Piscine et chauffage.

514-735-4302 Ext 213
Pager: 514-230-7982
www.hsprop.com

**PROFESSEUR
DE VIOLON**

Diplômée du conservatoire

Cours enfants & adultes

Expérience de scène

Vanessa

514-271-2202

**POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE
COMMERCE ET VOS SERVICES**



Au service de notre communauté
Serving our community

UN JOURNAL AU SERVICE DE VOTRE COMMUNAUTÉ

LE SEUL VRAIMENT BILINGUE À MONT-ROYAL

10,000 COPIES PAPIER À CHAQUE SEMAINE

LIVRÉ PORTE-À-PORTE MAISONS ET COMMERCE



PASCAL RICHARD, PRÉSIDENT
PUBLICITE@STELE-MEDIAS.COM • 514-570-1855

DÉSIREZ RECHERCHER HABITEZ



56 DOBIE
Lumineux et spacieux bas de duplex complètement rénové, 3 CAC, 2 SDB, belle terrasse, garage, entrée privée au sous-sol idéale pour un bureau.



539 DAWSON
Lumineuse propriété de coin ayant 4 CAC 1+1 sdb, piscine. Dans le secteur ouest, à quelques pas de l'Ecole St Clément ouest et du Carré Lucerne.

NOUVEAU



4175 RUE STE CATHERINE O. #606 * CHÂTEAU WESTMOUNT SQUARE
Spacieuse et lumineuse unité de coin de 12372 pc ayant une chambre à coucher et 1+1 sdb. Belles vues sur le Mont-Royal et Westmount!



BRIGITTE MACK
COURTIER IMMOBILIER
cel; 514-824-2132
brigittemack@me.com
www.brigittemack.ca
groupe sutton immobilia inc

MALGRÉ DES OBJECTIONS, ENCORE QUESTION DE DÉMOLIR LE 159 BALFOUR

MARTIN C. BARRY

Conformément aux règlements de la ville régissant la démolition d'immeubles, le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de VMR tiendra une séance à huis clos le mercredi 16 février 2022 pour présenter le projet de demande de démolition du bâtiment situé au 159, avenue Balfour et de rendre une décision.

L'enregistrement de la séance sera disponible sur le site web de la ville dès le jeudi 17 février.

Il s'agit de la deuxième demande des propriétaires (9056-1366 Québec inc.) pour démolir ce bâtiment construit en 1951, selon le rôle d'évaluation foncière pour l'île de Montréal 2020-2022, et dont la valeur imposable est de 2 172 600 \$.

Durant une séance publique du comité qui avait lieu en novembre 2019, les membres (les conseillers Michelle Setlakwe, John Miller et Jonathan Lang) avaient refusé d'accorder un permis de démolition aux propriétaires.

Tandis que les séances du comité de démolition ont tendance normalement d'attirer quelques citoyens, cette séance particulière avait attiré 40 citoyens, la plupart desquelles s'objectaient à la demande.

Ayant lu les informations fournies par les propriétaires, Mme Setlakwe, qui présidait le comité, affirmait que la maison avait besoin de



Pour la deuxième fois depuis 2019, le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de VMR prendra en considération une demande de permis pour démolir cette maison au 159, avenue Balfour. (Photo d'archives: Martin C. Barry)

rénovations, mais qu'il n'existait aucune preuve de défauts structurels qui ne pouvaient pas être réglés.

« En ce qui regarde la valeur architecturale de la maison, elle possède plusieurs attributs intéressants qui ont été préservés au cours des années », disait-elle. Durant la séance, plusieurs Monrois avaient exprimé leur émerveillement que la municipalité permettrait la démolition d'un tel bâtiment.

« À qui devons-nous nous adresser afin que ce type de démolition en cours à Mont-Royal puisse cesser? », lançait Philip Ventura. « Qu'avons-nous comme outils dans notre municipalité pour nous assurer de la préservation d'habitations comme celle-ci », ajoutait Jean-Marc Séguin.

La procédure habituelle du Comité d'étude des demandes de permis de démolition de

VMR est de traiter chaque cas sur une base individuelle. En plus, des permis de démolition ne sont émis que quelques fois par année.

Selon un historique du 159, avenue Balfour composé par Françoise Le Gris du boulevard Graham, publié sur un site web commandité par le groupe de préservation architectural Héritage Montréal, cette demeure fut construite par l'architecte Patsy Colangelo (1907-1984). La bâtisse est considérée comme unique à VMR, et même parmi toutes les œuvres créées par Colangelo.

«La présence marquante et remarquée de cette demeure dans le paysage urbain de Ville Mont-Royal enrichit notre patrimoine bâti de la cité-jardin, écrivait Mme Le Gris. J'ai même entendu que plusieurs films ont été tournés dans cette demeure, ce qui ajoute à son intérêt au niveau culturel. Ce serait une perte notoire et regrettable dans le cas où elle serait démolie».

Summary

The town's Demolition Review Committee will be holding a closed-door meeting on Wednesday, February 16, to consider an application for the demolition of a house located at 159 Balfour Avenue and to render a decision.

A recording of this meeting will be available on the town's website as of Thursday, February 17 2022. A previous application for a demolition permit made by the owners in 2019 was turned down by the Demolition Review Committee.



MARIE VERMETTE inc.

Fleurs, plantes et objets choisis

801 avenue Laurier Est, Montréal
Tél: (514) 272-2225 • Livraison

Un ras de bol collectif

L'EXIGENCE VACCINALE N'EST PAS AU CŒUR DES PROBLÉMATIQUES LOGISTIQUES D'APPROVISIONNEMENT



Le parlement Canadien, avant les manifestations en cours.

Crédit Photo : Benoit Debaix

VINCENT CADORETTE

L'obligation vaccinale des camionneurs a créé un tollé auprès de ce groupe. Tout de même, le monde des affaires se questionne si cette mesure ne va pas affecter la chaîne d'approvisionnement perturbée par la pandémie. Le ministre fédéral des transports, Omar Alghabra assure toutefois que cette intervention n'a pas eu d'impact sur le volume de produits traversant la frontière : «le volume n'a pas été affecté, malgré une tempête de neige, malgré un jour férié aux États-Unis».

Le ministre fédéral de l'Industrie, François-Philippe Champagne, est allé plus loin en disant que l'exigence vaccinale était nécessaire pour assurer la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

« Avec plus de vaccination, nous pouvons réduire le taux d'infection, le taux d'hospitalisation, nous pouvons réduire l'absentéisme. C'est la raison qui justifie notre décision et la science est de notre côté. », lors d'une conférence de presse tenu en marge d'un sommet organisé par le gouvernement fédéral sur les problèmes d'approvisionnement vécu par le Canada. Or, avant l'adoption de l'exigence vaccinale, plusieurs représentants des affaires ont interpellé le gouvernement du Canada afin de repousser l'échéance du 15 janvier dernier des camionneurs non vaccinés voulant éviter une quarantaine de 14 jours lorsqu'ils traversent la frontière entre le Canada et les États-Unis.

Malgré cette peur ressentie dans le milieu des affaires, actuellement, aucune problématique d'approvisionnement n'a causé par cette mesure. Dans le secteur de l'alimentation, l'épicier Métro a indiqué la semaine dernière que l'exigence vaccinale n'avait pas aggravé les problèmes de la chaîne d'approvisionnement.

« Les prix de transport ont fortement augmenté dans la dernière année, avait dit le président et chef de la direction, Eric La Flèche. Nous avons subi une augmentation immédiate à cause de cette exigence, mais je ne peux pas dire que ça a entraîné des problèmes de livraisons importants pour nous. »

Création d'un groupe de travail

Ce sommet perturbé par des rassemblements exprimant leur ras de bol collectif sur les mesures sanitaires a annoncé la mise sur pied d'un Groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement. Le groupe a pour objectif de consulter les experts de l'industrie afin de proposer des « actions à entreprendre » pour solidifier la chaîne d'approvisionnement au Canada. Également, Transport Canada mettra sur pied un portail en ligne permettant aux intervenants d'entreprise d'émettre leur avis et commentaire comme autre mesure connexe à cette initiative.

Le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC) va également lancer un nouvel appel de propositions de 50 millions pour financer des projets dans le but de réduire la congestion de la chaîne d'approvisionnement dans les ports canadiens. « Nous voulons nous assurer que ce dont les Canadiens ont besoin arrive chez eux le plus rapidement possible », a dit M. Alghabra.

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE QUARTIER ET VOS CONCITOYENS

INFORMATION MUNICIPALE = PARTICIPATION ÉLECTORALE
SOUTENEZ LA DÉMOCRATIE DE MONT-ROYAL

ÉCRIVEZ DANS NOTRE JOURNAL COMMUNAUTAIRE!
TOUT CE QUI SE PASSE À MONT-ROYAL NOUS INTÉRESSE!

NOUS NE POUVONS PUBLIER UNE LETTRE QUI N'EST PAS SIGNÉE OU IDENTIFIÉE COMPLÈTEMENT

WE CANNOT PUBLISH A LETTER THAT IS NOT SIGNED OR COMPLETELY IDENTIFIED

redaction@steele-medias.com

514-570-1855



Vous avez des symptômes de la COVID-19 ?



Isolez-vous



et faites

un test rapide
à la maison.

Pour en savoir plus

Québec.ca/isolement

On continue
de se protéger.

Votre
gouvernement

Québec

WHAT GIFT ARE YOU NOT USING?

 	
AVIS PUBLIC	PUBLIC NOTICE
DEMANDE DE DÉMOLITION 8291, chemin Royden Conformément au Règlement No 1435 régissant la démolition d'immeubles, le Comité d'étude des demandes de d'autorisation de démolition de la Ville de Mont-Royal tiendra une séance à huis clos le lundi 28 février 2022. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site web de la Ville dès le mardi 1er mars 2022. Cette séance a pour but de présenter le projet de demande de démolition du bâtiment situé au 8291, chemin Royden (lot 1 679 119 du cadastre du Québec) à Ville de Mont-Royal et de rendre une décision;	APPLICATION TO DEMOLITION 8291, Royden Road As required by By-law No. 1435 Governing the Demolition of Immovable, the Demolition Review Committee of the Town of Mount Royal will hold a closed session meeting on Monday, February 28, 2022. The recording of this meeting will be available on the Town's website as of Tuesday, March 1st 2022. The purpose of this meeting is to present the project concerning the application for the demolition of the building located at 8291, Royden Road (lot 1 679 119 of the cadastre du Québec) at Town of Mount Royal and to render a decision;
	
8291, CHEMIN ROYDEN / 8291, ROYDEN ROAD	
Toute personne voulant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans un délai de dix (10) jours suivant la publication du présent avis, ou à défaut, dans un délai de dix (10) jours suivant l'affichage de l'avis sur l'immeuble en cause, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier.	Every person wishing to oppose the granting of a demolition permit must, within ten (10) days of publication of the present public notice, or, failing such notice, within ten (10) days following posting of the notice on the immovable concerned, make his objections, with the reasons thereof, known in writing to the Town Clerk.
De plus, il est possible pour toute personne voulant se faire entendre par le Comité d'étude des demandes de permis de démolition de transmettre ses commentaires écrits au plus tard le 24 février 2022.	In addition, it is possible for any person wishing to be heard by the Demolition Review Committee to provide written comments by February 24, 2022.
Pour être admissible, une opposition ou un commentaire doit être :	To be eligible, an objection or a comment or must be:
- transmis par courriel à l'adresse suivante : greffier@ville.mont-royal.qc.ca ;	- sent by e-mail to: townclerk@town.mount-royal.qc.ca ;
ou	or
- être déposé dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal à l'attention du greffier.	- be dropped off in the Town Hall's mailbox at 90 Roosevelt Avenue, Mount Royal to the attention of the Town Clerk.
Les détails relatifs à cette demande de démolition sont disponibles sur le site web de la municipalité à l'adresse; www.ville.mont-royal.qc.ca	Details of this application to demolition can be found on the municipality's website at; www.town.mount-royal.qc.ca
Donné à Mont-Royal, 9 février 2022.	Given at Mount Royal, on February 9, 2022.
Le greffier, Alexandre Verdy, Town Clerk	

A Swedish pastor recalls that sometime after Florence, his maternal grandmother, died, his grandfather called his mother with an unusual offer. "Kathy," he said, "I was going through some of Florence's things in the attic, when I came across a box of old dishes. I was going to get rid of them, but I noticed they are blue - your favorite color. Why don't you take a look at them, and if you want them, they're yours; otherwise, I'll give them to the Salvation Army."

So, the pastor said, my mother went through the attic, expecting to find some run-of-the-mill dishes. Instead, when she opened the box, she was looking at some of the most exquisite china she had ever seen. Each plate had been individually painted with a pattern of forget-me-nots. The cups were inlaid mother-of-pearl. The dishes and cups were rimmed with gold. The plates had been handcrafted in a Bavarian factory that was destroyed during World War II, so they were literally irreplaceable.

"Yet my mother had been in the family for twenty years, and she had never seen the china before. She asked my father about it. He had grown up in the family - and he had never seen it either.

"Eventually they found out from some older family members the story of the china. When Florence was very young, she was given this china over a period of years. They were not a wealthy family, and the china was quite valuable, so she only got one piece at a time for gifts.

Why was the china never seen? To know that you have to understand the character of the Swedes. We are a cautious kind of people. Whenever Florence received a piece of china - because it was so valuable, because if it was used it might get broken - she would wrap the china piece very carefully in tissue, put it in a box, and store it in the attic for some very special occasion. No occasion that special ever came along. So my grandmother went to her grave with the greatest gift of her life unopened and unused!"

There is no tragedy like the tragedy of the unopened gift!

The big question would be, "Why is the gift unopened?" One reason may be that we can think our gift is too small and insignificant to be of any value, and so we leave it undeveloped and not shared. Here's the fact: everyone of us has been given a gift! We are all equipped with some gift and are expected to see that gift and develop it.

Here's an intriguing fact: every gift has been chosen for us by our Creator. We may or may not like what we've been given. We may torture ourselves by desiring the gifts we see in other people, but that does us no good. No individual decides on his or her particular gift. We cannot pick out our own designer genes, or family. But the believer affirms this truth: God offers to partner with us to guide, strengthen, encourage, and forgive us, as we seek to develop His gift to help our world.

The point of this is: we must come to recognize, appreciate and prize our gift. There is no room for comparison or envy. It's a call to celebrate our uniqueness and worth to the world. One counsellor states: "The Lord of the Gift is very wise. He knew exactly what He was doing when He created you. He has entrusted to you everything you need to fulfill the purpose for which you were created.

At the end of the day, God will not ask us why we didn't lead someone else's life or invest someone else's gifts. He will not ask: 'What did you do with what YOU DIDN'T HAVE?' He will ask: 'What did you do with what YOU HAD?'

Jesus' story about The Parable of the Talents is appropriate here. You may recall that the king gave 5, 2, and 1 talents to each of his three chief servants, telling them to develop the talents for when he returned. The first two servants did, but the third one, who had received only 1 talent, (note that was the equivalent of 15 years wages at the time) did nothing with his gift saying "I WAS AFRAID!"

That's why Florence didn't use her expensive china - afraid the beautiful plates might be broken and so she kept them hidden away in nice wrapping paper. The key question for each one of us is - no matter our age or station in life - what are we doing with our gifts. It's too easy to undervalue what we have due to our age or disability. The fact is that when we entrust what God has given us into His hands, He will enable us to make a vibrant contribution to our world.

**Dr. Brian M. Gazzard, a resident of the town,
is a personal development consultant.**

**bmgazzard@hotmail.com
514-961-8317**





#1-1400 rue Ouimet
Montréal, Qc, H4L 3R1
Tél.: 514-736-1133
redaction@stele-medias.com
publicite@stele-medias.com
administration@stele-medias.com

Président: Pascal Richard
Vice-Présidente / Finances: San Lu Ly
Vice-Président / TI: Sylvain Nadeau
Édition: Pascal Richard
Collaborateurs: Martin C. Barry,
 Frederick Harding, Vincent Cadorette

Conseil juridique: Ariël T. Roy
Conseil comptable: Cianci & Associés
Production: Pascal Richard
Ventes: Pascal Richard
Publié par: STELE • Médias, Communications,
 et Relations Publiques inc.

NOTRE IMPRIMEUR UTILISE DU PAPIER RECYCLÉ DE SOURCES RESPONSABLES ET EST AUDITÉ ANNUELLEMENT PAR FSC.

Distribution Impression Certification Accès web de
tc • TRANSCONTINENTAL **CARD** **VIDÉOTRON**

Le Journal de Mont-Royal, Le Point d'Outremont et le Westmount Times sont distribués à 80,000 lecteurs à Mont-Royal, dans les quartiers Glenmount et Mountain Sight à tout les jeudis, à Outremont aux deux semaines et Westmount chaque mois. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Stele Médias Inc ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés expriment l'opinion de leurs auteurs, mais pas nécessairement celle de la direction. Dépôt légal aux bibliothèques nationales du Québec et du Canada.



**MANOIR
OUTREMONT**

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR ÂÎNÉS

POUR PROFITER
PLEINEMENT DE MA RETRAITE

**ENEZ FAIRE
UN TOUR!**

Visite personnalisée

Prenez rendez-vous dès maintenant
au **514 273-8554**

Présentation virtuelle

JEUDI 24 FÉVRIER À 17 H



Inscrivez-vous sur

► **VenezFaireUnTour.ca**



PROMOTION

**OBTENEZ 3 000\$
DE RABAIS SELON
VOS BESOINS!***

*Certaines conditions s'appliquent.
À la location d'un bail de 12 mois.

514 273-8554

manoiroutremont@cogir.net

ManoirOutremont.ca

1000, avenue Rockland, Montréal



25 ans au service des aînés
Plus de 70 résidences

**Do you have
COVID-19
symptoms?**



Self-isolate



**and take
an at-home
rapid test.**

To learn more

Québec.ca/selfisolating

**Let's continue to
protect ourselves.**

**Votre
gouvernement**

Québec

ARTTRAM

Jean Vaucher



ARTISTE DE LA SEMAINE /
THIS WEEK'S ARTIST

« Northern Lake »

Aquarelle
11" X 15"

arttram.org

Commandité par -
sponsored by



AVIS PUBLIC

Appel de candidatures

DEUX POSTES DE MEMBRES PROFESSIONNELS (URBANISTE ou ARCHITECTE ou ARCHITECTE PAYSAGISTE) à combler au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

En vertu du règlement no 1434, le conseil municipal de Mont-Royal lance un appel de candidatures visant à combler deux postes de membres professionnels (urbaniste ou architecte ou architecte paysagiste) au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le CCU est composé de sept membres votants dont : les deux co-présidents, M. Daniel Pilon et Mme Caroline Decaluwe, conseillers municipaux, un citoyen appelé « citoyen nommé » et quatre autres membres professionnels choisis parmi les résidents de la ville, pour leur formation et leur expertise dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'architecture de paysage.

Le CCU se réunit toutes les deux semaines, généralement le vendredi matin, pour étudier diverses demandes de permis (construction, rénovation, affichage, etc.). Il évalue les dossiers en regard du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de Mont-Royal (PIIA) (no 1449) et soumet ses recommandations au conseil municipal.

Exigences : Les personnes recherchées doivent être bilingue et résider sur le territoire de la ville de Mont-Royal. Elles doivent également être issues, soit de l'Ordre des urbanistes du Québec, de l'Ordre des architectes du Québec ou de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

Les titulaires de ces postes devront notamment souscrire aux règles de régie interne du CCU et contribuer au travail du Comité en respectant les orientations du conseil municipal en matière de réaménagement résidentiel et le Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

La durée du mandat des membres professionnels du comité nommés est de deux ans après l'adoption de leur désignation par résolution du conseil.

La rémunération est de 400 dollars par rencontre à laquelle le membre professionnel assiste.

Les postulants sont invités à faire parvenir, d'ici le lundi 28 février 2022, leur curriculum vitae et une lettre décrivant leur intérêt par courriel, la poste ou en personne au :

Bureau de la directrice générale
CCU
90, avenue Roosevelt
Mont-Royal (Québec) H3R 1Z5
Téléphone : 514-734-2915
Courriel : directiongenerale@ville.mont-royal.qc.ca

Les candidats retenus pour une première sélection par le comité ad hoc seront conviés à une entrevue.

Le conseil municipal de Mont-Royal prévoit procéder aux nominations parmi les candidatures retenues lors de sa séance de mars 2022.

Le règlement no 1434 est disponible dans la page « Comité consultatif d'urbanisme (CCU) » dans le menu « Rénovations résidentielles » de la page d'accueil du site web de la Ville à l'adresse : www.ville.mont-royal.qc.ca

PUBLIC NOTICE

Call for Nominations

TWO PROFESSIONAL MEMBER POSITIONS (URBAN PLANNER or ARCHITECT or LANDSCAPE ARCHITECT) to be filled on the Planning Advisory Committee (CCU)

Under By-law No. 1434, Mount Royal Town Council is calling for nominations for the position of two professional members (urban planner or architect or landscape architect) on the Planning Advisory Committee (CCU).

The CCU is formed of seven voting members: Councillors Daniel Pilon and Caroline Decaluwe, who serve as co-chairs, a citizen called the "appointed citizen" and four other professional members chosen from among Town residents for their educational background and expertise in the fields of urban planning, architecture and landscape architecture.

The CCU meets every second week, usually on Friday mornings, to review permit applications (building, renovation, signs, etc.). It evaluates the projects based on Site Planning and Architectural Integration By-law No. 1449 (PIIA) and submits its recommendations to town council.

Requirements: Candidates must be bilingual and reside in Town of Mount Royal. They must also be members of the Ordre des urbanistes du Québec, the Ordre des architectes du Québec or the Association des architectes paysagistes du Québec.

The holders of these positions must undertake to comply with the CCU's rules of internal governance and contribute to the CCU's work in compliance with Council's orientations regarding residential redevelopment and the Site Planning and Architectural Integration Program.

The term of office of the appointed professional members of the CCU is two years after the adoption of their appointment by resolution of Council.

Compensation is \$400 per meeting attended by the professional member.

Candidates are invited to submit their résumé and a cover letter describing their interest in the position **by Monday, February 28, 2022**. The documents may be emailed, mailed or delivered in person to:

Town Manager's Office
CCU
90 Roosevelt Avenue
Mount Royal, Quebec, H3R 1Z5
Telephone: 514-734-2915
Email: townmanager@ville.mont-royal.qc.ca

Candidates selected for the first round by the ad hoc committee will be invited to an interview.

Town Council currently plans to select the successful candidates from among the applications received at its March 2022 meeting.

By-law no. 1434 is available at the "Planning Advisory Committee (CCU)" page in the "Residential renovations" menu on the Town's website homepage at: www.town.mount-royal.qc.ca.